

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 26 octobre 2015

Etaient présents Yves Billot-Laillet, Jacques Breuil, Pascal Cart-Lamy, JC Goy, Jacqueline Henry-Leloup, Nathalie Kowal-Bondy, Elisabeth Gardier-Jacquot, Sabine Galimard, Frédéric Mercet, Florence D'Amato

Etaient absents: S. Faivre (procuration à N. Kowal-Bondy), F. Lopez (procuration à J. Breuil), Nathalie Moyse (procuration à Pascal Cart-Lamy), Gaelle Cellier (procuration à Jacqueline Henry-Leloup), Cédric Megel.

Secrétaire de séance : Pascal Cart-Lamy

➤ Approbation comptes rendus conseil municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2015 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu est adopté avec 11 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions

Le compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2015 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, décision de la modification suivante : « Après échanges, l'ensemble des conseillers donne un avis favorable au projet concernant le regroupement des 3 communautés de communes : Ornans, Amancey et Quingey (Pays Loue Lison) **en mentionnant 3 points de vigilance soit la fiscalité, les compétences et les emprunts toxiques l'endettement** »

Le compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres.

➤ Aménagement parc « Dieu de pitié »

Présentation du projet proposé par Au-delà du Fleuve,

Validation du dossier de demande de subvention au conseil départemental avec 13 voix pour (dont 4 procurations) et 1 abstention, soit 20 000 € de subvention et accord sur le principe d'un city parc

➤ Finalisation étude aménagement rue de Busy

Voir compte rendu de la commission travaux, validation du dossier de subvention à l'Etat (DETR)

Coût prévisionnel : 37 355 € HT, demande de subvention Etat DETR 25 % soit 9 338.75 € HT avec 2 abstentions.

Aménagement accessibilité trottoirs de la MAS au Pont, dossier en cours :

La commune souhaite réaliser quelques aménagements de trottoirs et accès à ces derniers pour favoriser la mobilité notamment des résidents de l'établissement de santé de Quingey qui se rendent au centre bourg de Quingey.

Cette première tranche concerne le secteur compris entre l'unité de long séjour de l'EHPAD et le pont de Quingey.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet aménagement et la demande de subvention auprès du conseil départemental.

➤ Actions CCAS

Aquagym : présentation par S. Galimard, 12 séances à la piscine Croppet à Besançon le mardi après-midi, mise à disposition d'un mini bus par la communauté de communes, conduit par C. Gille-Urvoy, 10 personnes inscrites, carburant pris en charge par le CCAS, cotisation de 8 € par personne et par séance.

➤ Actions office culturel

Présentation par J. Henry-Leloup, l'espace culturel est très fréquemment occupé par les manifestations culturelles les plus diverses. Il est également ouvert à toutes les associations quingeoises qui souhaitent y organiser leurs réunions.

L'office culturel du Pays de Quingey (association loi de 1901) assure la gestion et l'animation de cet espace dédié à la culture, fait connaître le programme de ces manifestations dans un dépliant trimestriel, par la presse, la radio et par internet.

➤ PADD

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la commune doit rédiger un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, J. Breuil demande aux conseillers de réfléchir et transmettre leur réflexion, une première séance de travail du conseil municipal aura lieu le 18 novembre, les concitoyens seront aussi consultés.

➤ Décompte Général Définitif marchés médiathèque, contentieux en cours

Le conseil municipal avec 12 voix pour (dont 4 procurations), 2 abstentions accepte les derniers avenants sur les marchés de la médiathèque soit au final en € HT:

Lot 1 VRD 26 526.20, lot 2 Démolition gros œuvre 174 047.98 €, lot 3 Charpente bois 6 279.84, lot 4 couverture tuile 37 640.21, lot 5 Etanchéité 4 662.80, lot 6 menuiserie extérieure 62 749, lot 7 menuiserie intérieure 34 683.56 , lot 8 mobilier 37 972, lot 9 cloison doublage 34 010.48, lot 10 faux plafonds 3 871.61, lot 11 revêtement sol, carrelage 30 570.45, lot 12 ascenseur 29 800, lot 13 serrurerie, métallerie 73 378, lot 14 plomberie sanitaire 7 012.30, lot 15 climatique 59 451.98, lot 16 Electricité 47 613.43, lot 17 forage 8 615, lot 18 forage géothermique 45 161, Maîtrise d'œuvre 61 465.

➤ Demande desserte très haut débit collèe

Suite à une demande des services du département et du collèe, pour pouvoir bénéficier de connexions très haut débit au collèe, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser l'opérateur R'Lan à mettre en place les antennes nécessaires sur le clocher de l'église.

L'opérateur réalisera les travaux à ses frais et offrira un abonnement internet à la mairie.

➤ Convention micro crèche, commune de Lombard

Le conseil municipal avec 13 voix pour (dont 4 procurations), 1 abstention :

- Accepte la convention d'utilisation de la micro-crèche « la souris verte » avec la commune de Lombard, qui a pour objet l'autorisation aux enfants de la commune de Lombard de bénéficier des heures de gardes dans la micro crèche en fonction des places disponibles en précisant que les enfants de la commune de Quingey sont prioritaires, avec maintien du tarif de 0.70 € de l'heure.

➤ Décisions modificatives budgétaires :

camping

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
chap	désignation	prévisions €	DM 1	chap	désignation	prévisions €	DM1
11	Charges à caractère général	23 700	26 000	002	Excédent antérieur	17 138	17 138
12	charges de personnel	23 000	23 000	70	produits des services	62 000	62 000
67	annulation ex. antérieur	200	200				
23	virement section investissement	35 000	31 000	77	produits exceptionnels	3 000	3 000
TOTAL		81 900	80 200			82 138	82 138

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
chap	désignation	prévisions €	DM1	chap	désignation	prévisions €	DM1
001	Déficit reporté	7 825	7 825	021	Virement du fonctionnement	35 000	31 000
23	Travaux	55 000	51 000	16	emprunt	13 000	13 000
				1068	Excédent de fonctionnement	7 825	7 825
				13	Subvention	7 000	7 000
TOTAL		62 825	58 825	TOTAL		62 825	58 825

Eau/assainissement : Oubli d'inscription dans le document comptable de l'excédent antérieur de fonctionnement soit 158 586.96 €

➤ **Informations du Maire**

- Démontage mât de mesure de Lombard
- Réunion jeunesse
- Assurance dommage ouvrage 8 100 € au lieu de 8 900 €
- Plan collègue restructuration construction
- Proposition de schéma départemental de coopération intercommunal

➤ **Questions diverses**

Sabrina Galimard informe le conseil municipal de sa démission de délégué suppléante au conseil d'administration du collège, étant élu en tant que représentant d'élèves. J. Breuil lui demande une lettre de démission.